Termes de référence pour le recrutement d'un(e) consultant(e) ou un bureau d'études pour l'élaboration de deux manuels de procédures pour le Re-Fund Challenge et le Social Innovation Fund

Février 2022

1- Contexte général

Les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire en Tunisie sont dans la majorité des structures naissantes et n'ont pas encore de ce fait atteint un stade de développement leur permettant de résister à des crises comme celle de la COVID-19. La pandémie a en effet accru leur vulnérabilité en raison notamment des mesures de confinement total qui les a contraintes à ralentir, voire arrêter leurs activités.

En l'absence d'un appui et d'un accompagnement spécifiques, ces organisations risquent la fermeture définitive avec des conséquences économiques, sociales et sanitaires graves sur des milliers de personnes qui courent le risque de se retrouver sans emploi ou d'être contraints de travailler dans l'informel. Ce constat explique à lui seul l'urgence de fournir un appui à ces organisations pour assurer dans un premier temps leur survie et leur permettre dans un deuxième temps de se développer et d'élargir leurs activités afin qu'elles continuent à jouer leur rôle en tant qu'acteur de développement local.

C'est dans ce cadre que le projet JEUN'ESS a mis en place trois fonds pour promouvoir l'économie sociale et solidaire dans 7 gouvernorats :

1- « Re-Fund Challenge » pour appuyer les structures en difficulté en les aidant à élaborer et mettre en œuvre un plan de sauvetage efficace. Il s'adresse principalement aux jeunes tunisiennes et tunisiens en situation de vulnérabilité et se traduira sous forme de subventions octroyées aux bénéficiaires.

2- « Fonds JEUN'ESS pour l'entrepreneuriat social et solidaire » ou « Social Innovation Fund » pour appuyer la création de nouvelles structures de l'ESS et/ou consolider des structures de l'ESS existantes.

3- « Fonds collectivités locales » ou « Community Fund » pour appuyer le rôle des collectivités locales dans la promotion de l'ESS.

Le projet JEUN'ESS mis en œuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec le Ministère de l'Economie et de la Planification et s'inscrit dans le cadre du programme EU4YOUTH (Programme d'Appui à la Jeunesse Tunisienne) financé par l'Union Européenne (Convention de financement entre le gouvernement Tunisien représenté par le Ministère de l'Economie et de la Planification et l'Union Européenne ENI/2018/041-142).

Le programme EU4YOUTH a pour objectif la contribution à l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes Tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement local en particulier dans les zones préalablement identifiées sur des critères de développement.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour promouvoir le travail décent pour tous les hommes et les femmes.

2- Objectifs de la consultation

La présente consultation vise à **sélectionner un (e) consultant (e) ou un bureau d'études pour l'élaboration de deux manuels de procédures de gestion des fonds du projet JEUN'ESS :**

- Manuel de procédures de la gestion du Re-fund Challenge

- Manuel de procédures de gestion du Social Innovation Fund

2-1 Re-Fund challenge

Le Re-Fund Challenge a pour but d'apporter un appui financier immédiat aux OESS impactées par la crise de la COVID-19 au niveau des 7 gouvernorats cibles pour assurer la survie de l'organisation et préserver les emplois existants. Le montant du fonds est de 490 000 euros, destiné à appuyer 35 OESS existantes. Le nombre moyen d'emplois estimé par OESS est de 6 emplois.

Dans ce cadre des subventions seront octroyées en faveur de 43 structures de l'Economie Sociale et Solidaires qui ont été retenues suite à la phase de sélection qui s'est achevée le 2 décembre 2021.

Les structures sélectionnées ont participé à une série de sélections depuis le 1er septembre dernier, visant à identifier les structures qui seront accompagnées par l'équipe JEUN'ESS sur un plan technique et financier.

Elles ont ainsi traversé 4 étapes de sélection bien définies :

- L'analyse des dossiers administratifs et des plans de continuité présentés par les candidats
- La réalisation d'« assessment center » ayant pour objectif d'évaluer la personnalité des participants et leur complémentarité avec l'Economie Sociale et Solidaire
- Des visites terrains ont été effectués par les coordinateurs régionaux du projet JEUN'ESS pour s'assurer de la correspondance entre les écrits et la réalité du terrain
- Le passage le 2 décembre devant des jurys composés de références dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire pour la sélection finale.

Avant de se frotter à la dernière étape de sélection devant les juges, les candidats des 7 régions ont suivi un marathon de préparation et de consolidation de leurs plans de continuité pendant 3 jours afin de maximiser leurs chances de réussite devant les jurys.

Cette période d'incubation a été assurée en présence de 8 coachs professionnels, qui ont accompagné les candidats.

Les résultats annoncés lors de la cérémonie du 3 décembre 2021 ont pu mettre en avant l'octroi d'un financement partiel pour 36 structures participantes et d'un financement total pour 7 d'entre elles.

Le processus de mise en œuvre de ce fonds à été lancé en mois de septembre 2021.

En effet, le projet JEUN'ESS, dans le cadre du JEUN'ESS RE-Fund Challenge vise à octroyer des subventions pour les structures de l'Economie Sociale et Solidaire ayant passées avec succès l'ensemble de la phase de sélection. Cet octroi devra être règlementé et suivre un processus précis de financement en cascade répondant à des étapes de suivi des objectifs et des indicateurs de performance préalablement défini.

En étroite collaboration et sous la direction du chef de projet et des coordinateurs régionaux sur le terrain, l'organisme choisi devra également se référer aux plans de continuité qui auront été développés lors de la dernière phase de sélection et présenter une stratégie d'accompagnement, de réalisation et de suivi clairs de ce plan de continuité.

Ces plans de continuité doivent permettre de consolider les emplois et d'en créer de nouveaux. Ils devront répondre au préalable à la vision du projet qui souhaite travailler sur les valeurs du commerce équitable dans un cadre d'innovation sociale. La plupart des structures ont besoin de consolider des éléments liés à la production, la transformation, la commercialisation (l'accès au marché) ou encore la communication.

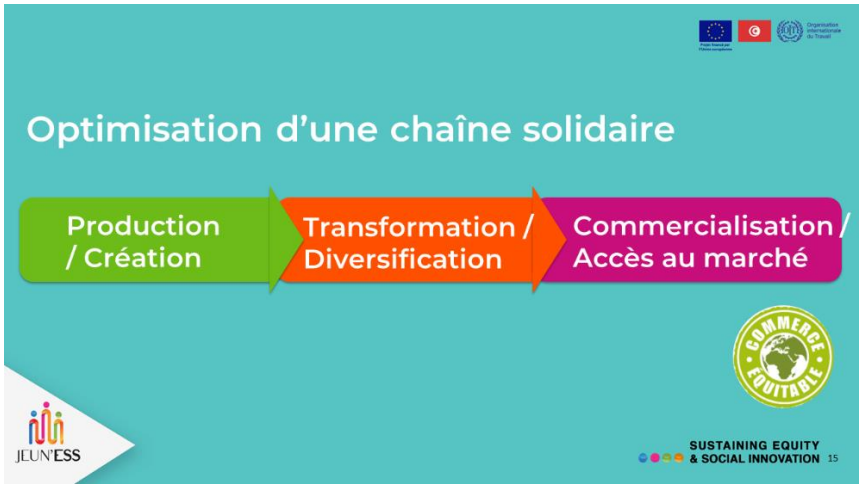

2-2 Social Innovation Fund

Le « Social Innovation Fund » ou le « fonds JEUN'ESS pour l'entreprenariat social et solidaire » financera au moins 98 projets d'ESS portés par les jeunes au niveau des 7 gouvernorats cibles.

3- Contenu des manuels de procédures :

Les manuels de procédures de gestion du Re-Fund Challenge et du Social Innovation Fund doivent contenir les parties suivantes :

- Objectifs / Résultats attendus / Indicateurs

- Public cible

- Budget

- Structures de mise œuvre

- Partenaires de mise en œuvre

- Plan d'action / chronogramme de mise en œuvre

- Plan de communication/information/sensibilisation

- Processus de candidatures

- Processus de sélection

- Processus d'incubation

- Processus d'appui technique

- Processus d'appui financier

- Processus d'accompagnement

- Processus de suivi-évaluation

- Bonnes pratiques

4- Responsabilités du consultant/bureau d'études

La prestation sera mise en œuvre sous la supervision de l'équipe du projet JEUN'ESS.

Le (a) consultant (e)/ le bureau d'études sera chargé de la réalisation des activités suivantes :

- Organiser une réunion de briefing avec l'équipe du projet JEUN'ESS,

- Elaborer une note méthodologique et le chronogramme de la mise en œuvre de la prestation,

- Collecter toutes les informations nécessaires pour la mise en œuvre de la prestation,

- Animer des réunions avec des acteurs et des personnes ressources de l'ESS (ministère de l'économie et de la planification, partenaires sociaux, incubateurs ESS, projets de coopération, organisations de l'ESS…).

- Effectuer une réunion avec l'IMF chargée de l'octroi des subventions au profit des organisations de l'ESS,

- Présenter une proposition sommaire des manuels de procédures,

- Présenter un draft (version provisoire) du manuel de procédures de gestion du Re-Fund Challenge

- Présenter la version finale du manuel de procédures de gestion du Re-Fund Challenge à la suite des recommandations de l'équipe du projet JEUN'ESS,

- Présenter un draft (version provisoire) du manuel de procédures de gestion du Social Innovation Fund avec l'identification des bonnes pratiques,

- Présenter la version finale du manuel de procédures de gestion du Social Innovation Fund à la suite des recommandations de l'équipe du projet JEUN'ESS,

De son côté, l'équipe du projet JEUN'ESS fournira les services suivants :

- Mettre à la disposition du consultant/bureau d'études toute la documentation nécessaire en relation avec le projet JEUN'ESS,
- Coordonner les réunions du consultant/bureau d'études avec les partenaires du projet JEUN'ESS et l'IMF,
- Envoyer les propositions d'amélioration des versions provisoires des manuels de procédures,
- Valider les livrables,

5- Livrables

Le (a) consultant(e) / le bureau d'études devrait produire et soumettre à l'OIT, en langue française, l'ensemble des documents suivants :

- Une note méthodologique et le chronogramme de la mise en œuvre de la prestation ;

- Le manuel de procédures de gestion du Re-Fund Challenge,
- Le manuel de procédures de gestion du Social Innovation Fund,

6- Profil du consultant

Formation :

- Formation supérieure en sciences économiques, sciences sociales, en économie sociale et solidaire, agronomie, management ou autres domaine connexe ;

Expérience professionnelle

- 5 ans d'expériences professionnelles avec le diplôme de maitrise, de préférences dans les projets de développement de préférence liées aux politiques d'emploi, d'insertion professionnelle, de l'économie sociale et solidaire ;
- Expérience dans l'élaboration des manuels de procédures de gestion des fonds ;
- Expérience dans l'appui et l'accompagnement des organisations de l'ESS,
- Connaissance du contexte régional en matière de création d'emplois en général et en économie sociale et solidaire serait un atout ;
- Une expérience avec le système des Nations Unies, en particulier l'OIT et une bonne connaissance de son mandat serait également un atout ;
- Une expérience avec les projets financés par l'Union Européenne,
- Expérience significative en matière d'appui et de renforcement des capacités des acteurs de l'ESS
- Capacité à établir et entretenir de bonnes relations interpersonnelles dans un environnement multiculturel de travail.

7- Dépôt des candidatures

Le présent appel à candidatures est ouvert aux consultants répondant aux exigences techniques demandées.

Les consultants/ les bureaux intéressés devront soumettre leurs dossiers de candidature, par émail aux adresses suivantes : belgecem@ilo.org avec en copie infos.jeuness@gmail.com **au plus tard le 18 février 2022 à 23h59, heure de Tunis**. L'objet du mail devra comporter la mention suivante : « Manuels de procédures – Projet JEUN'ESS »

Le dossier de candidature doit comporter :

Un dossier administratif (pour les bureaux d'études) :

- Les pièces justifiant la création du bureau d'études (Immatriculation fiscale, registre de commerce)

- Les pièces justifiant que le bureau d'études est en règles avec les administrations fiscales et de sécurité sociale

Un dossier technique comprenant :

- Une note méthodologique présentant la démarche préconisée pour la mise en œuvre de la prestation,

- Le CV du consultant,

- Une liste de références professionnelles (au moins 3)

Un dossier financier comprenant :

Le dossier financier doit indiquer le nombre de jours (H/J) et le coût total (en HT et en TTC) de la réalisation de la prestation, à savoir les honoraires du consultant.

8- Durée de la prestation

La mission sera mise en œuvre durant la première moitié du mois de Mars 2022.

Le nombre de jours prévus pour la mise en œuvre de la prestation est de 15 jours.

9- Modalités de paiement :

Le paiement du consultant retenu sera effectué selon la modalité suivante :

- 40% du montant global après la remise et la validation de la note méthodologique de la mise en œuvre de la prestation (livrable 1) et la remise et la validation du manuel de procédures du Re-Fund Challenge (livrable 2),

- 60% du montant global après la remise et la validation du manuel de procédures du social innovation Fund (livrable 3),